

INSCRIPTIONS 2021/2022

Pour que votre (vos) enfant(s) accède(nt) aux services périscolaires (RS-APS-CLSH) pour l'année scolaire 2021/2022, vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir le dossier joint **avec tous les justificatifs** et nous le retourner **en Mairie** à partir du **Lundi 28 juin** et **jusqu'au vendredi 16 juillet 2021 au plus tard.**

Pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire :

- Vous pourrez inscrire votre enfant **via le portail famille** (<https://bassinpompey.portail-familles.net/>), à partir du **mercredi 18 août 2021**.
- Conformément au règlement intérieur, vous devrez inscrire votre enfant **au plus tard le jeudi midi de la semaine précédente** pour la semaine suivante. Ex : pour inscrire votre enfant la semaine de la rentrée, soit le jeudi 2 septembre et vendredi 03 septembre 2021 vous avez jusqu'au **jeudi 26 août midi dernier délai.**

Pour les mercredis récréatifs :

- Vous pourrez inscrire votre enfant **en mairie** à partir du 18 août 2021. Paiement à l'inscription.
- Conformément au règlement intérieur, vous devrez inscrire votre enfant **au plus tard le jeudi midi de la semaine précédente** pour le mercredi suivant.



BORDEREAU DE DEPOT A JOINDRE AU DOSSIER

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Photocopie de l'attestation d'assurance (responsabilité civile)
- N° d'allocataire CAF ou autre régime d'allocataire (MSA) **ainsi qu'une attestation de quotient familial CAF.** Si vous ne nous communiquez pas votre n° d'allocataire, le tarif correspondant à la tranche de revenus la plus élevée vous sera appliqué automatiquement et ce pour toute l'année scolaire pour l'ensemble des services.
- Adresse mail à bien compléter, afin que nous puissions vous faire parvenir un identifiant et un mot de passe pour le portail famille.
- Autorisation de prélèvement + R.I.B. Si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique
- Formulaire de consentement pour le traitement de données personnelles (RGPD).
- Droits d'inscription : 5€/enfant ou 8€/ famille chèque à l'ordre de « Régisseur CLSH »

Tout dossier incomplet sera automatiquement refusé.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

animation.mairie@pompey.fr ou service-scolaire.mairie@pompey.fr

03.83.49.93.60 ou 03.83.49.93.61